

CRITERIUM BARE-BOWS INDIVIDUEL DE BOURGOGNE.

Chers amis,

Nous vous invitons à participer au premier Critérium de Bourgogne Bare-Bows.

Celui-ci aura lieu le dimanche 14 février 2010 au Cosec Jean Moulin de Montceau les Mines.

Il est ouvert aux archères et archers bourguignons de la catégorie. Voir règlement sur le site de la ligue.

Les archers doivent être en possession de la licence 2010, certificat médical à jour, passeport à jour.
Les chaussures de sport, la tenue de club ou blanche sont obligatoires.

Horaires :

Ouverture du greffe : 8h30
Début de l'échauffement : 9h00 (durée 30min sur blason identique au tir)
Début des tirs de qualification : 9h45
Après midi finales : Arrêt de 30 mn entre qualificatif et finales.

Tirs de qualifications en deux séries de 10 volées de 3 flèches, rythme AB/CD.

Le rang à partir duquel les duels seront réalisés sera le 1/8ème de finales ou suivant le nombre de participants.

Blasons Trispots : Ø 60 :

Arbitrage : arbitre responsable Gérard Gateau, arbitres adjoints Michel Vernier, Eric Bonneau.

Montant des inscriptions : 7€

48 places disponibles. Inscriptions dans l'ordre de réception.

Inscriptions uniquement par mail : clafo42119@orange.fr au plus tard le mercredi 10 février 2010.

BUFFET - BUVETTE – SIEGES à votre disposition pendant toute la durée des tirs.

RECOMPENSES aux 3 premiers de chaque catégorie.

Bienvenue à tous.

C LAFOREST.

3 rue de Commentry
BP 129
71306 Montceau les Mines Cédex
Tel 03 85 57 22 83
Email : clafo42119@orange.fr
Site internet : www.arc-club-montceau.net

